

## Jumelages



### 60e anniversaire de jumelage Oullins/Nürtingen

---

- ▶ 1962 : DEUX HOMMES VISIONNAIRES À L'ORIGINE DU JUMELAGE
- ▶ 60 ANS D'AMITIÉ ET AUTANT D'ANNIVERSAIRES !
- ▶ 2012 : LE COUPLE OULLINS/NÜRTINGEN FÊTE SES NOCES D'OR !
- ▶ ABOLIR LES FRONTIÈRES AVEC LA CULTURE
- ▶ ABOLIR LES FRONTIÈRES AVEC LE SPORT ET LES ÉCHANGES SCOLAIRES
- ▶ REGARDS CROISÉS SUR LE PATRIMOINE
- ▶ LA GASTRONOMIE : QUATRE SPÉCIALITÉS CULINAIRES DE NÜRTINGEN
- ▶ 1996 : LA FAMILLE S'AGRANDIT !
- ▶ FAIRE VIVRE LE JUMELAGE : LE COMITÉ CONSULTATIF OULLINOIS DES JUMELAGES



### CCOJ

---



### Nürtingen

---





## Pescia

---

### Qu'est-ce qu'un jumelage ?

*"Un jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent pour agir dans une perspective européenne, pour confronter les problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits".* C'est par cette définition que Jean Bareth, un des pères fondateurs du CCRE (Conseil des Communes et régions d'Europe), présentait cette forme très poussée de coopération.

Créés dans les années 1950, après la Seconde Guerre mondiale entre des villes allemandes et françaises pour éviter qu'une nouvelle guerre n'éclate, les jumelages se sont par la suite diversifiés, intégrant progressivement tous les pays européens.

### Oullins est-elle jumelée avec des villes européennes ?

Notre commune a mis en place un premier jumelage en 1962, date à laquelle un serment fut établi avec Nürtingen en Allemagne. Oullins a d'ailleurs fêté le 50<sup>e</sup> anniversaire de ce jumelage en 2012. Satisfaite par les nombreux échanges et projets émanant de ce rapprochement, la municipalité a souhaité renouveler l'expérience avec un autre pays européen. Ainsi, un second serment de jumelage a été instauré avec Pescia – Toscane – en 1996.

### Comment sont gérés ces différents jumelages ?

Un service municipal dédié aux jumelages est chargé d'organiser les rencontres protocolaires, les projets spécifiques (jobs d'été dans les villes jumelles, Journées européennes de la jeunesse). Afin d'associer l'ensemble de la population, le service est épaulé par le Comité consultatif oullinois des jumelages (CCOJ).

### Quelles actions peuvent émaner d'un jumelage ?

Faire vivre nos jumelages, c'est entretenir et développer les liens d'amitié qui nous unissent à nos villes jumelles, à travers les associations, les habitants, les établissements scolaires...

- > Depuis 2008, quatre **Journées européennes de la jeunesse** – consacrées aux jeunes de 14-15 ans - ont été organisées, soit à Nürtingen soit à Oullins. Chaque séjour a permis aux jeunes de découvrir la ville jumelle et de créer de nouveaux liens, à travers des activités sportives et culturelles leur permettant de franchir la barrière de la langue.
- > **Des jobs d'été** offrent l'opportunité aux jeunes majeurs de faire leurs preuves chez nos amis européens, et d'avoir une lère expérience professionnelle.
- > La Ville soutient les **cours d'allemand et d'italien** pour adultes en mettant des salles municipales à disposition.
- > **Un appui particulier est offert aux associations** pour leurs échanges avec leurs homologues italiennes et allemandes, ainsi qu'un encouragement à participer aux grands événements de Nürtingen et Pescia : par exemple, depuis 2015 le Magic85 Orchestra se produit régulièrement à la Musiknacht – équivalent de notre Fête de la musique – et lors d'autres événements à Nürtingen
- > La Ville soutient également les **échanges linguistiques** organisés par les collèves et lycées : 250 jeunes oullinois partent chaque année pour un court séjour dans une autre ville européenne, ce qui signifie qu'Oullins accueille autant de jeunes européens.

Oullins a célébré en 2016 le 20<sup>e</sup> anniversaire de son jumelage avec Pescia lors de la Fête de l'iris.

En 2022, Oullins fêtera 60 ans de jumelage avec Nürtingen.

20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Oullins/Pescia lors de la Fête de l'iris 2016



## **VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE**

HÔTEL DE VILLE  
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87  
69923 OULLINS CEDEX  
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :  
HÔTEL DE VILLE  
PLACE JEAN JAURÈS  
69 310 PIERRE-BÉNITE  
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ CONTACTEZ-NOUS